



# INSCRIPTIONS ANNEE 2026-2027

**PERISCOLAIRE  
RESTAURATION SCOLAIRE**

**NOUVEAU DOSSIER**  
*(sur Rendez-vous)*

**RENOUVELLEMENT DE DOSSIER**

**A retourner au plus tard le  
vendredi 26 juin 2026**

## FRANCAS THISE

34 rue de Besançon

25220 THISE

[thise.cdl@francas-doubs.fr](mailto:thise.cdl@francas-doubs.fr)

06 40 34 87 19

**les** ÉDUCATIFS  
ET SOLIDAIRES  
**francas**  
du doubs



## RENOUVELER UN DOSSIER

**Votre compte personnel sur le portail famille est déjà existant, vous devez :**

- Solder les factures non acquittées.
- Modifier les informations sur la fiche de renseignements (jointe à ce dossier) ET sur votre compte personnel du portail famille.

**ATTENTION : le logiciel n'étant pas encore paramétré pour l'année scolaire 2026/2027, merci de ne pas modifier la classe de votre(vos) enfant(s) sur le portail.**

- Photocopier le carnet de vaccinations (nom et prénom de l'enfant inscrit en haut de page).
- Signer et retourner le coupon du règlement intérieur.

**L'ensemble de ces documents au format papier est nécessaire au renouvellement du dossier. Si ce dernier n'est pas complet, il ne sera pas pris en compte.**

## CREATION D'UN DOSSIER

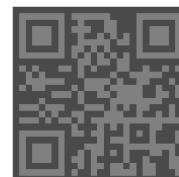
Si votre enfant n'a jamais fréquenté l'accueil de loisirs ou le périscolaire, vous devez prendre rendez-vous avec la directrice en la contactant par mail à l'adresse suivante : [thise.cdl@francas-doubs.fr](mailto:thise.cdl@francas-doubs.fr)

**LORS DU RENDEZ-VOUS D'INSCRIPTION (15 min environ), merci d'apporter :**

- Les photocopies des vaccinations à jour
- Votre numéro CAF / MSA (ou attestation QF)
- Toutes les informations nécessaires à l'établissement du dossier (adresse, mail, numéros de téléphone...)

**L'ensemble des documents au format papier est nécessaire à la création du dossier. Si ce dernier n'est pas complet, il ne sera pas pris en compte.**

Pour toutes questions concernant le fonctionnement de la structure, vous pouvez directement contacter la directrice ou consulter le document « le guide de l'accueil de loisirs » dans la rubrique « Téléchargements » sur le portail de la famille en flashant ce QR Code.



**Tout dossier rendu au-delà du 26 juin 2026 ou non complet sera positionné en liste d'attente.**

### **PERMANENCE DE LA DIRECTRICE**

LUNDI : 10h00 – 18h30

MARDI : 10h00 – 18h30

JEUDI : 10h00 – 18h30

VENDREDI : 10h00 – 18h30